

Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Master 1 Mention Santé publique

Nombre de places : 20

Public concerné

- › Uniquement adultes en reprise d'études.
- › Possibilité d'accès dans le cadre d'une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Modalités d'enseignement

La formation est enseignée essentiellement via internet. Les stagiaires organisent leur temps de travail sur la formation comme ils le souhaitent. Toutefois, il faut respecter :

- › Les dates de rendu des exercices.
- › Environ 20h de visioconférence en temps réel (1 à 2 heures entre 8h et 18h, heure de Paris, dont le planning est annoncé en début de semestre et l'enregistrement n'est pas systématique).
- › Certains projets sont effectués en groupe, ce qui demande des efforts de coordination.
- › La semaine de révisions du 1^{er} semestre (début octobre) et la semaine de révisions du 2^{ème} semestre (fin mars) sont organisées sur site (présence obligatoire sur un des sites de regroupement ouverts).
- › Les examens du 1^{er} semestre (mi-décembre) et du 2^{ème} semestre (fin mars/début avril) ainsi que les rattrapages (fin juin) sont organisés sur site (présence obligatoire sur un des sites de regroupement ouverts). En revanche, la soutenance de stage (fin juin/début juillet) peut être organisée par visioconférence.

Organisation de la formation

- › Les enseignements théoriques se déroulent de septembre à mars.
- › Deux séances de regroupement, d'une durée d'une semaine chacune, sont obligatoires. Elles ont lieu en octobre et en mars, sur les sites de regroupement.
- › Les premières sessions d'examens sont organisées au terme des enseignements théoriques à chaque fin de semestre. La session de rattrapage se déroule au cours du mois de juin de l'année de formation.
- › Le stage, d'une durée minimale de 8 semaines, se déroule d'avril à juin. La soutenance orale a lieu à la mi-juin.
- › Lorsque la formation est organisée sur 2 ans : un projet de groupe se déroule d'avril à juin de la 1^{ère} année. Le stage se déroule d'avril à juin de la 2^{ème} année avec la possibilité de l'avancer à janvier et de l'organiser en temps partiel sur 3 à 6 mois (avec l'accord préalable de la responsable de formation).

Le 1^{er} semestre est consacré à l'acquisition des outils fondamentaux de la santé publique. Le second semestre se concentre sur l'approfondissement des diverses disciplines. Le temps d'enseignement est réparti entre des enseignements théoriques, pratiques et des projets sur études de cas pratiques. Le stage de 8 semaines conclut l'année.

L'enseignement est équivalent à 500h de cours théoriques et environ 500h de travail personnel. Il s'adresse exclusivement aux stagiaires inscrits en formation continue. Prévus sur un an (deux semestres), la formation peut-être envisagée sur deux ans pour les personnes en activité. L'obtention de certains diplômes universitaires dispensés via Internet par l'Ispeid permet la validation de certaines unités d'enseignement du master 1.

Il est impératif :

- › De pouvoir consacrer 50h (études des UE et travail personnel) hebdomadaires à la formation (si organisation du M1 sur 1 an).
- › D'avoir des connaissances de base en informatique et bureautique.
- › De pouvoir se connecter de façon régulière et fiable à Internet.
- › De s'engager à se rendre 3 fois dans l'année sur un des sites de regroupement à choisir au moment du dépôt de la candidature (regroupements et examens) même en cas d'organisation de la formation sur deux ans.

Sites de regroupement*

- › France : Ispeid - université de Bordeaux
- › Bénin : Université d'Abomey-Calavi de Cotonou
- › Burkina Faso : UFR Sciences de la santé de Ouagadougou
- › CNF partenaire de l'AUF du pays de résidence du stagiaire de formation continue ou à proximité.

*ouverts en fonction du nombre d'inscrits.

Financements

- › Des allocations d'études sont proposées par l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), pour les candidats des pays du Sud. Renseignements sur le site de l'AUF : <https://www.auf.org/>
- › Des informations sur les dispositifs de financement disponibles selon votre situation professionnelle sur le site de l'Ispeid : <https://www.isped.u-bordeaux.fr/FORMATION/Formation-continue>

Tarifs

- › Validation en un an : droits de scolarité* + Frais de formation : 4700€**
- › Organisation en deux ans : annuellement, droits de scolarité* + Frais de formation : au prorata des heures à suivre.
- › En cas de validation de certains diplômes universitaires (DU) de l'Ispeid, et/ou de redoublement, les frais de formation du M1 sont au prorata des heures restant à valider.

* à titre indicatif, pour l'année universitaire 2024-2025, les droits de scolarité s'élèvent à 250€.

** à titre indicatif pour 2024-2025.

Les frais éventuels de transport, de visa et de séjour lors des regroupements et examens sont à la charge des candidats sélectionnés.

La validation préalable des DU :

- Méthodes et pratiques en épidémiologie,
 - Méthodes statistiques en santé,
 - Méthodes de régression en épidémiologie,
 - Méthodes de gestion des bases de données,
 - Piloter, agir, évaluer en prévention et promotion de la santé,
- donne lieu à une validation d'unités d'enseignement (UE) du master 1 et à une réduction des frais de formation.

Dossiers de candidature

www.isped.u-bordeaux.fr

Rubrique **FORMATION** puis **FORMATIONS PROPOSÉES / Masters/ Master 1 Santé publique enseignement à distance**

Dossiers de candidature

- › Téléchargement et dépôt des dossiers de candidature sur e-candidat : à partir du 21 février 2025
- › Envoi des dossiers complétés avant le 21 mars 2025
- › Dépôt des candidatures à une allocation AUF via le site de l'AUF <https://www.auf.org/>

Résultats d'admission au plus tard le 18 avril 2025



En décembre 2023, l'Ispeid a été accrédité en tant qu'école de santé publique par l'APHEA (Agency for Public Health Education Accreditation). Cette reconnaissance internationale vient souligner la qualité de l'offre de formation et l'excellence des programmes proposés dans le domaine de la Santé publique, ainsi que les moyens mis en œuvre pour l'accueil des étudiants et de l'ensemble des publics.

Contacts

Responsable de la mention

- › Amadou Alioum

Responsable pédagogique

- › Marta Avalos

Assistante pédagogique

- › Céline Voix celine.voix@u-bordeaux.fr

Gestion des cursus étudiants LMD Santé

- › scolarite.lmd.sante@u-bordeaux.fr

Unité mixte de formation continue en santé (UMFCS) pour VAE-VAPP

- › fcuvae.sante@u-bordeaux.fr 05 57 57 92 28

Service formation continue Ispeid

- › isped.fc@u-bordeaux.fr

Service PHASE (public handicapé, artistes, sportifs, étudiants) - Site Carreire

- › phase.bordeaux@u-bordeaux.fr

Adresse postale

Ispeid - Institut de Santé Publique, d'Épidémiologie et de Développement
Université de Bordeaux
146 rue Léo Saignat -
CS61292
33076 Bordeaux Cedex



Avec le soutien de :

MASTER



Santé publique Master 1 EAD

via Internet

«Former des professionnels et chercheurs de santé publique ancrés dans le monde d'aujourd'hui pour préparer demain et en s'appuyant sur les données de la science»

Objectifs de la formation

L'objectif général du master mention Santé publique est de former des futurs professionnels et chercheurs dans les principaux domaines disciplinaires de la santé publique capables de comprendre, d'analyser et de traiter les problèmes de santé de la population dans une approche globale et pluridisciplinaire. Cette 1^{ère} année de formation, commune aux différents parcours du master, initie les stagiaires de la formation continue venant de cursus variés à une culture générale en santé publique.

Public concerné

Cette formation s'adresse à des professionnels du secteur médical et médico-social souhaitant acquérir des savoirs et savoir-faire dans le champ de la santé publique. Les professionnels souhaitant effectuer le master 1 Santé publique en EAD (enseignement à distance) doivent être titulaires d'une licence, ou son équivalent, obtenu dans le cadre d'une VAPP (validation des acquis professionnels et personnels).

Les publics de la formation continue dans l'enseignement supérieur sont des adultes en reprise d'études. Cela concerne :

- › les salariés du secteur privé et les agents de la fonction publique ;
- › les demandeurs d'emploi ;
- › les non-salariés, (professions libérales, commerçants) ;
- › les particuliers, inscrits à leur initiative pour suivre une formation librement choisie ;
- › les bénéficiaires d'une validation d'acquis : VAE totale ou partielle (obtention d'UE), VAPP ayant permis d'accéder à un diplôme national.

Modalités de suivi

L'enseignement est conçu pour être dispensé en ligne *via* internet par l'intermédiaire de la plateforme d'enseignement à distance de l'Isped et offre une qualité d'apprentissage facilitée et personnalisée. Fort d'une expérience de bientôt :

- › 25 ans dans l'enseignement de la santé publique ;
- › 20 ans dans l'enseignement à distance ;
- › 15 dans la formation du master 1 en enseignement à distance.

L'Isped assure un accompagnement individuel à chaque stagiaire de la formation continue, qui bénéficie d'un accompagnement personnalisé.

Compétences acquises

L'enseignement permet d'approfondir la compréhension des questions de santé publique et de pouvoir mener des activités qui concourent :

- › À la mise en œuvre des techniques classiques de description et d'analyse des problèmes sanitaires et sociaux par une approche pluridisciplinaire comportant une orientation tant quantitative (épidémiologie, statistiques, informatique...), que qualitative (économie, sociologie, psychologie ...)
- › La lecture critique de l'information en santé publique.

Conditions de candidature

Peuvent postuler à la formation :

- › Les professionnels du secteur médical ou paramédical d'au moins 3 ans,

› Et

- Titulaires d'une licence OU
- Titulaires d'un diplôme médical/paramédical certifié de niveau 6 (ancien niveau 2) au Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP). Il vous appartient de vérifier son équivalence. Si ce n'est pas le cas, il faudra demander une Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP).

Par exemple : Titulaire du diplôme d'infirmier : Si vous avez obtenu votre diplôme avant 2012, pour faire prendre en considération vos acquis professionnels et personnels, il faudra demander un dossier de Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP).

En précisant clairement l'intérêt de cette formation dans leur parcours professionnel.

Points forts de la formation

Formation pluridisciplinaire permettant l'acquisition d'un large spectre de connaissances en santé publique.

Formation ouverte aux professionnels de santé en possession d'une licence (ou ayant obtenu une VAPP) ou titulaire d'un diplôme « paramédical » certifié de niveau 6 (ancien niveau 2) au Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP), de disciplines variées (sciences médicales et paramédicales, biologie, sciences humaines et sociales, statistique, économie-gestion).

Diplôme identique à celui délivré dans le cadre de l'enseignement en présentiel.

Formation adaptée au rythme des professionnels en reprise d'études (sous réserve d'avoir obtenu un aménagement suffisant de la part de son

Sélection des candidatures

La sélection des candidats se fait sur dossier :

- › Cursus du candidat à partir du Baccalauréat : notes, appréciations, et contenu de la formation
- › Parcours professionnel
- › Adéquation du projet professionnel à la formation (lettre de motivation et CV)
- › Expériences parallèles dans des domaines liés (investissement associatif, stages, ...)
- › Avoir déjà expérimenté l'apprentissage par une formation à distance *via* Internet est apprécié
- › Assurer un aménagement de son activité professionnelle pour suivre la formation.

Si nécessaire, un entretien (en face à face, ou visioconférence) avec le responsable pédagogique de la formation est organisé.

Contact VAPP

Pour toute demande concernant la VAPP, merci de contacter l'Unité mixte de formation continue en santé (UMFCS) :

- fcuvae.sante@u-bordeaux.fr
- Téléphone : 05 57 57 92 28

Délais des demandes de VAPP 2024-2025 :

- Retrait des dossiers du 18 novembre 2024 au 25 avril 2025

- Retour des dossiers à l'UMFCS à transmettre, selon la date indiquée à chaque candidat

employeur). Suivi personnalisé pour chaque stagiaire de la formation continue grâce à la disponibilité des enseignants et l'attribution d'un tuteur. Ré-adaptation individuelle du programme lorsque nécessaire.

Insertion professionnelle en santé publique en fin d'année d'au moins 8 semaines visant la mise en pratique des démarches et méthodes abordées dans les cours théoriques. Trois formats disponibles :

- Mission : au sein de l'entreprise qui emploie le stagiaire de la formation continue
- Stage en France ou à l'international
- Projet d'auto-entrepreneuriat (d'association ou d'entreprise du secteur social et solidaire, possibilité d'obtenir le statut d'étudiant-entrepreneur, sur sélection).

Semestre 1

Unités d'enseignement - Sept./déc. (30 ECTS)

- › Fondamentaux en santé publique (60h)
- › Approches quantitatives en santé publique (60h)
- › Régulation économique du système de santé et politique de santé (60h)
- › Enquête en santé publique : méthodes pour le recueil des données et leur gestion informatique (60h)
- › Sciences humaines et sociales pour la santé publique (30h)
- › Indicateurs sociodémographiques et santé (30h)

Semestre 2

Unités d'enseignement - Janv./mars (21 ECTS)

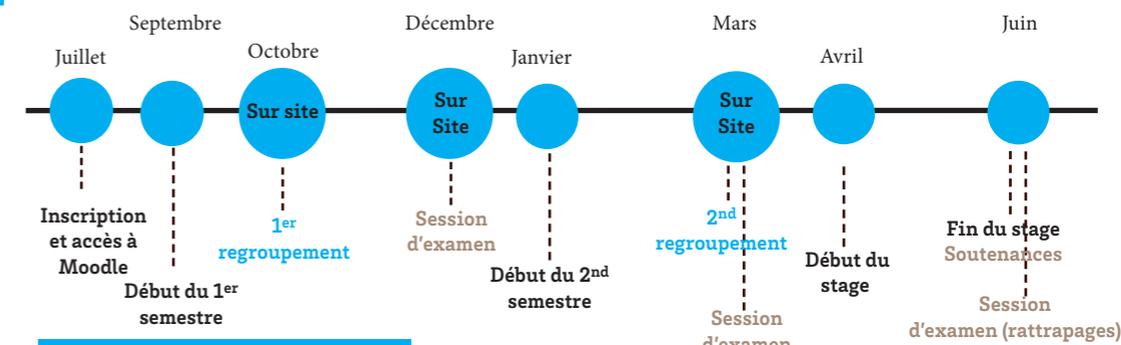
- › Projets tutorés en santé publique (20h)

Structure de la formation

- › Mise en application des bases en épidémiologie (30h)
- › Tests statistiques (30h)
- › Méthodes de régression (30h)
- › Système de gestion de bases de données en santé (30h)
- › Introduction à l'évaluation en santé (30h)
- › Promotion de la santé (30h)

Stage - Avril / Juin (9 ECTS)

- › Insertion professionnelle en santé publique. Trois formats disponibles :
 - Mission : au sein de l'entreprise qui emploie le stagiaire de la formation continue.
 - Stage en France ou à l'international.
 - Projet entrepreneurial.



Perspectives

Cette première année de master a été conçue pour permettre :

- › de pourvoir à des postes de chargés d'étude en santé publique (certains postes étant ouverts à un niveau BAC +4) ;
- › d'acquérir les compétences pluridisciplinaires nécessaires pour une reconversion/évolution professionnelle dans le champ de la santé publique ;
- › de poursuivre en seconde année de master dans le champ de la santé publique, à l'Isped (à Bordeaux ou *via* internet), ou au sein d'autres Universités.

Parcours préconisé en master 2 à l'Isped :

- › Santé publique en enseignement à distance

Autres parcours de master 2 à l'Isped :

- › Epidémiologie
- › Santé globale dans les Suds
- › Biostatistique
- › Management des organisations médicales et médico-sociales
- › Promotion de la Santé
- › Systèmes d'information et technologies informatiques pour la santé

La sélection des candidatures aux masters 2 est effectuée sur dossier.